

**Tribune de S.E. M. Ahmet Davutoglu, ministre des affaires étrangères de la république de Turquie**  
**«La nouvelle conjoncture régionale requiert une intensification de la coopération entre la Turquie et le Maroc»**

*La Turquie veut développer sa coopération bilatérale et multilatérale avec le Maroc dans tous les domaines possibles.*

Je suis extrêmement content d'effectuer une visite au Maroc, pays frère et ami, les 15 et 16 novembre 2011. Je ressens une émotion particulière en me trouvant dans un pays qui a une si riche histoire, situé à un point de rencontre de différentes cultures, fournissant une contribution majeure à la civilisation islamique et jouant un rôle important dans l'émancipation de la culture islamique en Europe. La ville de Marrakech, mondialement célèbre et berceau d'une grande civilisation, occupe une place très particulière dans mon cœur et cette ville m'inspire toujours la sérénité et le bonheur.

Tout au long des relations amicales qu'ils ont eues depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les Turcs et les Marocains ont entretenu des contacts dans les domaines de la diplomatie, du commerce, de la défense, des arts, de la science et de la culture et se sont influencés mutuellement. L'histoire des relations politiques entre la Turquie et le Maroc remonte jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. L'Empire ottoman a envoyé en 1606 son premier émissaire au Maroc, Mustafa Sulhi Agha, et le Sultan du Maroc, Sidi Mohammed II, de son côté, a commencé à envoyer des émissaires à Istanbul à partir de 1757.

Au cours de ces dix dernières années, des progrès significatifs ont été enregistrés dans nos relations historiques et fraternelles. L'entrée en vigueur en 2006 de l'accord de libre-échange entre nos deux pays, la suppression réciproque des visas, l'établissement des vols directs entre Istanbul et Casablanca constituent des exemples notables du développement des relations entre la Turquie et le Maroc. Le volume du commerce bilatéral de 500 millions de dollars en 2006 devrait atteindre le niveau de 1,3 milliard de dollars à la fin de cette année. Environ soixante-dix sociétés turques sont actuellement présentes au Maroc et le total de leurs investissements avoisine un quart de milliard de dollars. Un grand nombre de sociétés turques contribuent depuis plus de dix ans aux projets de modernisation et de développement menés sous la direction de S.M. le Roi Mohammed VI. Parmi les projets auxquels nos entreprises contribuent figurent d'importantes autoroutes, des réseaux de tramway, des raffineries, des oléoducs et des constructions d'usines.

De jour en jour, la Turquie et le Maroc se rapprochent encore plus l'un de l'autre dans les domaines de la culture et de l'éducation. Le nombre de touristes était insignifiant cinq ans auparavant, tandis qu'en 2010 on les dénombre par des dizaines de milliers. Des centaines d'étudiants turcs et marocains étudient dans les universités de nos pays. Nous nous devons de reconnaître le rôle joué par les séries télévisées turques-qui sont maintenant devenues partie intégrante de la vie quotidienne du peuple marocain- dans notre rapprochement culturel.

Ni la Turquie ni le Maroc ne peuvent considérer les progrès qu'ils ont accomplis jusqu'à présent comme suffisants. Nos peuples exigent maintenant une coopération multidimensionnelle qui devrait être plus étroite, plus institutionnalisée et comprenant un plus grand nombre de secteurs. Il nous est possible de donner un nouvel élan à notre coopération dans les domaines de la science, de l'éducation et de la culture; de réunir plus souvent des représentants de la société civile; d'accroître dans la période à venir les investissements turcs au Maroc; de multiplier par deux le volume de notre commerce bilatéral et ce de façon équilibrée; de mener ensemble une politique d'ouverture envers d'autres régions notamment vers l'Afrique et l'Asie centrale. Dans ce contexte, une grande responsabilité incombe à nos acteurs de la société civile, à nos universités et à nos secteurs privés. Ainsi, je me réjouis de l'organisation à Istanbul, le 22 novembre 2011, d'une conférence du Groupe de travail sur les investissements ayant pour but de promouvoir les opportunités d'investissement au Maroc et de la future réunion du Conseil d'affaires Turquie-Maroc en janvier 2012 à Istanbul, avec ses membres qui ont récemment pris leurs fonctions. En plus de notre bureau de commerce existant déjà à Rabat auprès de l'ambassade de Turquie, la mise en place d'un bureau également à

Casablanca facilitera les services rendus aux hommes d'affaires des deux pays.

La tâche principale de nos gouvernements est de soutenir les contacts, le dialogue et les partenariats entre nos peuples et de leur fournir une infrastructure juridique. Dans ce contexte, à l'occasion de ma visite, nous allons signer avec mon homologue et ami Taïb Fassi-Fihri, ministre des Affaires étrangères et de la coopération du Maroc, l'accord de coopération scientifique et technologique, l'accord relatif à la reconnaissance réciproque des permis de conduire, l'accord de coopération dans le domaine de la pêche maritime et de l'aquaculture, le protocole de coopération dans le domaine de la jeunesse et des sports et le mémorandum d'entente entre l'Institut des standards turcs (TSE) et l'Institut marocain de normalisation (IMANOR). Le développement des relations entre la Turquie et le Maroc est nécessaire non seulement pour nos intérêts bilatéraux, mais également pour la stabilité, la paix et le développement de notre région. Les efforts et les contributions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, déployés à travers le Comité d'Al-Qods de l'Organisation de coopération islamique pour la protection de la ville sainte d'Al-Qods sont très précieux en termes de contribution à la cause palestinienne et suscitent l'admiration de l'ensemble du monde islamique. Nous nous réjouissons de l'élection du Maroc en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période de 2012-2013. Nous sommes convaincus que le Maroc réalisera d'importantes contributions à la paix et la sécurité régionale et internationale en tant que membre du Conseil de sécurité.

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord connaissent actuellement un processus radical de changement politique et de transformation démocratique en ligne avec les demandes légitimes des peuples. Appelé à marquer de son empreinte ces régions dans le courant des prochaines décennies, ce processus historique offre de grandes opportunités et des défis majeurs pour tous les pays concernés. Nous estimons que cette nouvelle conjoncture régionale requiert une intensification de la coopération, de la solidarité et de la coordination entre la Turquie et le Maroc. Dans ce contexte, nous nous sommes réjouis de l'adoption avec le soutien d'une vaste majorité de la nouvelle Constitution au référendum tenu le 1er juillet 2011, à la suite du processus de réforme politique mené au Maroc sous la direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Nous savons que le peuple ami et frère marocain pourra accéder à de meilleures conditions de vie à travers la pleine mise en œuvre de la nouvelle Constitution qui comprend des progrès substantiels dans les domaines des droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de l'indépendance judiciaire et des valeurs démocratiques universelles. Nous allons suivre les élections du 25 novembre 2011 avec cet esprit. Dès maintenant, nous souhaitons que les élections soient bénéfiques au peuple marocain.

La stabilité durable ne pourra être obtenue que si la paix, le bonheur et la prospérité des peuples sont assurés et que si l'on satisfait leurs exigences et attentes légitimes. Nous pensons que les importants pas entamés par le Maroc visant la réforme et sa transformation dans la stabilité auront des retombées positives non seulement pour le Maroc, mais pour la région entière. A cet égard, l'Union du Maghreb est la première qui vient à l'esprit. Tel qu'il a été si éloquemment indiqué par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 6 novembre 2011, lors de son allocution adressée au peuple marocain, les cinq pays du Maghreb pourront devenir un acteur dominant de la Ligue Arabe, de la coopération euro-méditerranéenne, de la région du Sahel-Sahara et de l'intégration africaine dans la mesure où ils développeront la coopération entre eux.

Le Maroc et la Turquie sont deux pays situés aux deux extrémités du bassin du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de la Méditerranée, qui est actuellement la scène d'une variété de problèmes, de crises et même de guerres et de révolutions. Ils ont des identités européenne, asiatique et africaine; ils occupent des positions géostratégiques importantes; et plus particulièrement, ils vivent des processus de démocratisation et de développement dans la stabilité. Ils constituent une source d'inspiration pour leur région. Avec ces caractéristiques, le Maroc et la Turquie peuvent unir leurs atouts et créer une nouvelle synergie dont nous avons besoin dans la période à venir pour la coopération et la paix régionales.

Guidés par cet ordre d'idées, la Turquie veut développer sa coopération bilatérale et multilatérale avec le Maroc dans tous les domaines possibles.

